

Non, il n'y a pas que les écoles sur prépa ! De nombreuses écoles de commerce recrutent juste après le bac, pour des études de quatre ou cinq ans. A qui s'adressent-elles ? Comment intégrer ? Qu'est-ce qu'un bachelor ? Nos réponses.

Bachelor, un diplôme séduisant

Qui connaît le bachelor, ce diplôme de niveau bac+3 qui serait de plus en plus recherché par les PME ? Coup de projecteur sur ce titre qui gagne à être connu.

"Bachelor" est un terme d'origine anglaise désignant un diplôme d'études supérieures qui se prépare en 3 ou 4 ans après le lycée. C'est en quelque sorte l'équivalent international de la **licence** universitaire effectuée en 3 ans après le bac.

Un bac +3 international

Largement répandu dans les universités anglo-saxonnes, le **bachelor** est encore assez peu connu en France. Il est pourtant proposé depuis plusieurs années par un certain nombre d'**écoles de commerce** recrutant leurs élèves après le bac, notamment les écoles consulaires, qui dépendent des chambres de commerce, telles les **EGC (écoles de gestion et de commerce)**. Elles le présentent comme une formation à coloration internationale préparant soit à l'entrée dans la vie active, soit à la poursuite d'études en **master**. Son principal intérêt est de proposer un diplôme professionnel intermédiaire entre les études courtes, en 2 ans après le bac, et les études longues, en 5 ans.

Des diplômes opérationnels

Son autre atout est de permettre, sous certaines conditions, de passer les concours d'entrée dans les grandes écoles tout en garantissant, en cas d'échec, l'obtention d'un premier diplôme recherché par les PME (petites et moyennes entreprises) et les TPE (très petites entreprises). "Ces entreprises ont besoin de managers opérationnels. C'est justement le profil des diplômés de nos bachelors" explique ainsi Frank Vidal, directeur de Negocia et d'Advancia, deux écoles qui proposent ce type de cursus. "Les entreprises ne recrutent pas que des **bacs +5**, surenchérit Alexandra Couston, directrice déléguée adjointe du **réseau des EGC**. Avec notre bachelor gestion et commerce, nos diplômés peuvent travailler dans tous les services de l'entreprise : administratif, gestion, marketing, commercial".

Comment choisir son bachelor ?

Le titre bachelor, tout comme le titre **MBA (master of business administration)**, n'est absolument pas protégé ni encadré par une institution ou un organisme d'accréditation. N'importe quel établissement peut donc improviser une formation post-baccalauréat en 3 ans et la baptiser "bachelor". Dans ces conditions, pour savoir si le diplôme proposé a une réelle valeur, la réputation de l'école est un bon critère de choix. Un **visa à bac +3** délivré au diplôme par l'Etat est également intéressant, puisqu'il facilite la poursuite d'études en **master**, en France ou à l'étranger. Quoi qu'il en soit, son expansion est indéniable : beaucoup d'écoles de gestion et de management (certaines très prestigieuses) s'approprient à lancer leur propre bachelor en 3 ou 4 ans.

Deux sites pour en savoir plus

www.bachelor-professionnel.cci.fr
www.reseau-egc.fr